

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE290

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

AVANT L'ARTICLE 9

Dans l'intitulé du titre II substituer aux mots :

« l'emploi et le dynamisme économique »

les mots :

« l'activité, l'emploi et le dynamisme économique et social ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement souhaitent élargir et préciser l'objet de ce titre en faisant à la fois référence au soutien de l'activité et au dynamisme social en zone de montagne.